

Des exemples de nos interventions et projets

ACCOMPAGNEMENT DE LA CREATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU PPP

Projet : Initiative PPP Zone Franc en Afrique centrale (CEMAC : Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Gabon, Guinée équatoriale, République du Congo)

Appui 2021-2023 :

- rédaction d'une stratégie régionale sur les PPP
- rédaction d'une directive régionale sur les PPP
- appui à la planification de projets PPP

Mise en œuvre : Expertise France

Montant : 1 million d'euros

ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS PORTÉS PAR LES MAÎTRISES D'OUVRAGE PUBLIQUES

Projet : Développement de projets d'infrastructures publiques en PPP par des collectivités locales brésiliennes dans les secteurs de l'éclairage public, des déchets, de l'eau et de l'assainissement

Appui 2018-2021 :

- élaboration d'un modèle de régulation technique, économique et financière des PPP dans le secteur des déchets
- préparation et à la mise en œuvre de projets pilotes
- organisation de séminaires d'échange d'expérience

Montant : 2 millions d'euros

FINANCEMENT DES PROJETS PAR UNE OFFRE DE PRODUITS ADAPTÉE AUX BESOINS DU SECTEUR PUBLIC

Projet : Développement de l'accès décentralisé à l'énergie dans trois provinces du sud-est de la Mauritanie, par la promotion d'un modèle de PPP concessif et d'électrification par mini réseaux

Appui 2019-2021 :

- subvention d'investissement versée au concessionnaire pour la réalisation des infrastructures énergétiques de mini-réseaux
- programme d'assistance technique au concessionnaire et à la maîtrise d'ouvrage publique

Montant : 12 millions d'euros dont 8 millions de l'UE

ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATEURS PRIVÉS

Projet : Construction de la centrale hydroélectrique de Nachtigal qui fournira près de 30 % de la production d'électricité du Cameroun

Appui 2018 :

- prêt de Proparco à la société porteuse du projet (SPV)
- prise de participation de STOA au capital de la SPV

Montant :

Proparco : 150 M€

STOA : 10% du capital



Pour un monde en commun

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



Contact :
Assiba DJEMAOUN
coordinatrice PPP du groupe AFD
djemaouna@afd.fr

www.afd.fr

twitter.com/AFD_France - facebook.com/AFDOfficiel

5, rue Roland Barthes 75012 Paris – France

Tél. : +33 1 53 44 31 31



LE GROUPE AFD ET
**les partenariats
public-privé**

#MondeEnCommun

« Répondre aux défis et enjeux liés au secteur des infrastructures et des services essentiels »

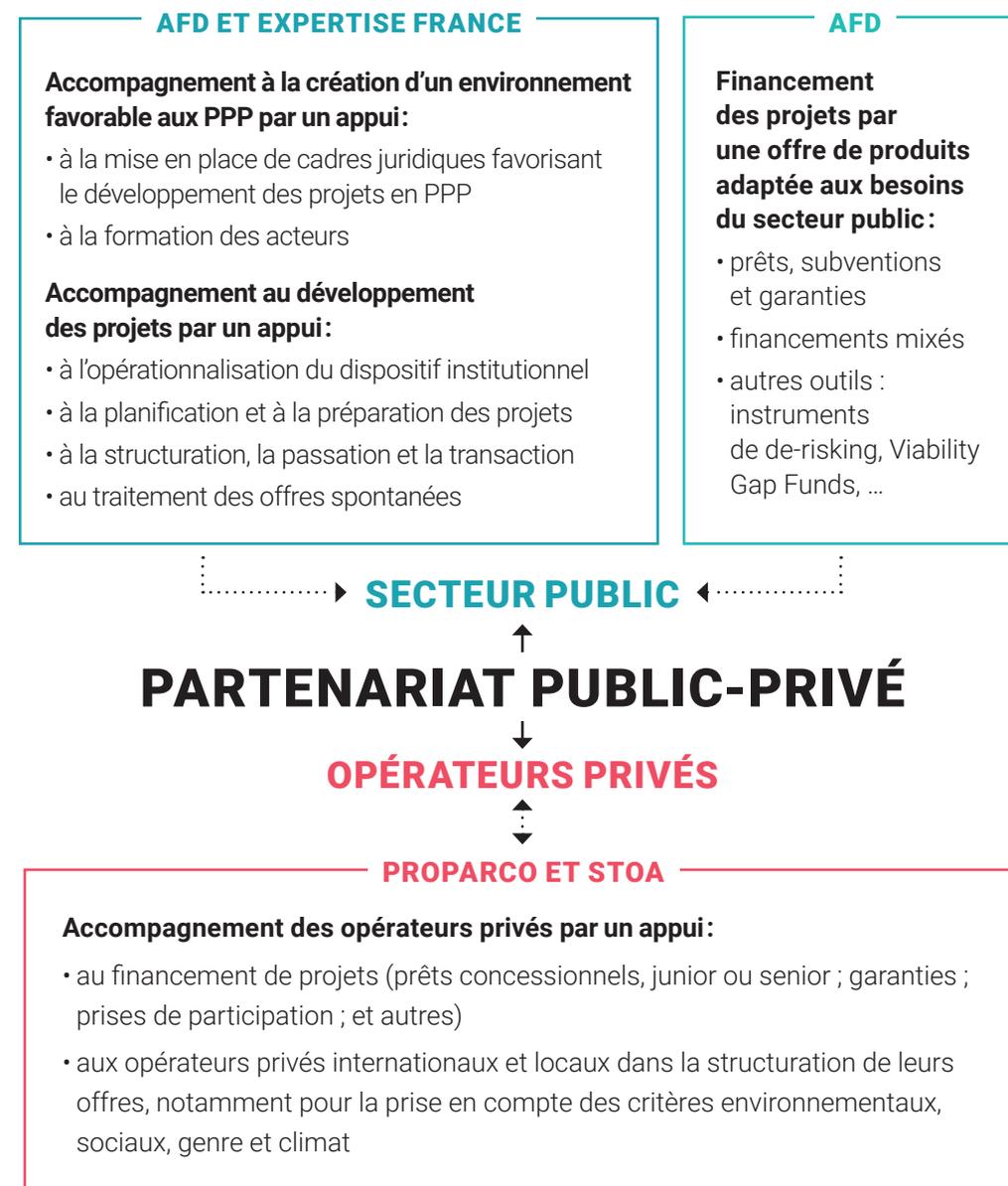


Les pays d'intervention du groupe AFD, en fortes croissance et urbanisation, exigent davantage d'infrastructures et de services de base inclusifs. Ils structurent leur économie et contribuent à la satisfaction des besoins essentiels des populations.

L'objectif de développement durable n°17 doit renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser. Il identifie dans sa cible 17.17, le partenariat public-privé (PPP) comme l'outil à encourager et à promouvoir. Par la mobilisation du secteur privé, le PPP constitue une solution à soutenir pour répondre aux défis et enjeux liés au secteur des infrastructures et des services essentiels.

C'est dans ce contexte que le groupe AFD intervient pour appuyer la création de conditions favorables à la mise en place de PPP et favoriser l'émergence de projets soutenables et pérennes.

Notre offre de services



Nos engagements dans les partenariats public-privé



Promouvoir l'apprentissage par l'accompagnement et la pratique (*learning by doing*).

Notamment par la mise en place :

- d'assistances techniques résidentes ou perlées
- de binômes avec les équipes projet afin de favoriser l'appropriation et la maîtrise sur le long terme des PPP par les acteurs du cadre institutionnel.



Soutenir les opérateurs privés dans la mise en œuvre de PPP durables.



Favoriser le maintien de l'expertise au sein des unités PPP et des autorités porteuses de projets.

Notamment par la mise en place de binômes constitués de l'assistant technique et d'un agent local.



Partager l'expérience et le savoir-faire français.

En chiffres, notre expérience depuis 2012

178

projets de PPP appuyés

4,3

milliards d'euros engagés

60

pays d'intervention